

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 14 avril 2022 à 9h30

Au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) Place du Palais
Salle A (ou B) – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à

VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190) 32 avenue Carnot

Cadastré section A0 numéro 50, *lieudit « 32 avenue Carnot »* pour une contenance de 05 ares 23 centiares

LOT NUMÉRO TREIZE (13) : Un **APPARTEMENT** portant la référence 13, dans le bâtiment A, au 3^{ème} étage, avec accès par le palier, porte face droite, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 3 juillet 2020 : hall d'entrée, salle de bains avec WC, pièce principale avec coin cuisine, une chambre avec cheminée. Le tout d'une superficie privative de **28,89 m²**.

Droit au water-closet commun situé entre le 2^{ème} et 3^{ème} étage.

LOT NUMÉRO TRENTE ET UN (31) : Une **CAVE** portant le numéro 7, dans le Bâtiment B, au sous-sol.

LOT NUMÉRO QUARANTE QUATRE (44) : Une **REMISE** portant le numéro 9, dans le Bâtiment D, au 1^{er} étage.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête de **La Société EUROTITRISATION**, Société Anonyme au capital de 684.000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY, sous le numéro 352.458.368, dont le siège social est sis 12 rue James Watt - Immeuble Le Spalis - 93200 SAINT-DENIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, dès qualité de représentant du **Fonds Commun de Titrisation CREDINVEST**, Compartiment CREDINVEST 2, venant aux droits du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT (CIFD)**, société anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée sous le numéro 379.502.644 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 29 AVRIL 2019, ayant pour avocat Maître Martin ISAL, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 31.000 € (TRENTE ET UN MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 3.100 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

Fait et rédigé à VINCENNES, le 14 février 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Martin ISAL

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître Martin ISAL, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 1 rue du Donjon – 94300 VINCENNES, TEL 01.89.38.50.89, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► À Maître Myriam CALESTROUPAT, Membre de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (N° RG 20/00080) ► Sur INTERNET : www.vench.fr www.avoventes.fr www.licitor.com

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 30 mars 2022 de 9h00 à 9h30**